

FORMATION HABILITATION ELECTRIQUE BT / HTA / HTB**Chargé de chantier pour travaux d'ordre non électrique (normes NF C 18-510)
Habitations B0 – H0 – H0V****▪ Objectifs**

Réaliser en sécurité des opérations d'ordre non électriques dans des environnements à risque électrique (locaux d'accès réservé aux électriciens, voisinage d'installations ou d'ouvrages électriques)

▪ Durée : 14 heures soit 2 jours	▪ Nombre de stagiaires : 5 à 10 participants
▪ Lieu et horaires : à définir selon vos besoins	▪ Accessibilité : cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap
▪ Tarif : sur demande	▪ Délai d'accès : 24 heures minimum

▪ Public

Peintres, maçons, soudeurs, serruriers, élagueurs, agents de sécurité, agents de nettoyage, chargés d'affaires BTP...et tout autre personne effectuant des travaux au voisinage d'installations ou d'ouvrage électriques

▪ Prérequis

Etre âgé de 18 ans minimum.

Savoir lire et parler la langue française.

Aucune connaissance en électricité n'est demandée mais les personnes doivent être capables de comprendre les instructions de sécurité.

▪ Profil du ou des formateurs

Tous nos formateurs maîtrisent les méthodes pédagogiques, techniques et outils nécessaires aux formations.

Formateurs qualifiés et compétents avec une expérience professionnelle sur les installations électriques concernées et possédant les habilitations correspondantes au domaine de formation.

Méthodes mobilisées

Exposé et discussions étayés de diapositives, films et mises en situation pratique.
Remise aux stagiaires de documents écrits et d'un recueil de prescriptions.

Modalités d'évaluation

Test de contrôle de connaissance, évaluation pratique.
Recyclage préconisé tous les trois ans.

MAGER PRO

Siège social : 1 Impasse du Marraud 10600 Barberey-Saint-Sulpice - 03 25 73 58 85

Agence de Reims : ZI Farman, 6 Rue André Rieg 51100 Reims - 03 26 86 32 50

Email : contact@magerpro.com - Site internet : www.magerpro.com

N° page

CONTENU PÉDAGOGIQUE

Théorie et mise en situation pratique

Référence réglementaire

- Décret n°2010-1118 du 22 septembre 2010.

Module tronc commun (durée 7 heures)

- Les grandeurs électriques, telles que courant, tension, résistance, puissance, alternatif et continu, etc.
- Les effets du courant électrique sur le corps humain (mécanismes d'électrisation, d'électrocution et de brûlures, etc.)
- Les domaines de tension, les matériels électriques selon le domaine de tension
- Les zones d'environnement et les limites par rapport aux pièces nues sous tension
- Le principe de l'habilitation
- La définition des symboles d'habilitation
- Les prescriptions associées aux zones de travail
- Les équipements de protection collective et leur fonction
- Les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages
- La conduite à tenir en cas d'accident d'origine électrique
- La conduite à tenir en cas d'incendie dans un environnement électrique

Module Chargé de chantier (durée 7 heures)

- Les documents relatifs aux travaux
- La zone de travail
- Les instructions de sécurité
- La surveillance d'un chantier
- Analyse des risques liés aux situations de travail

